STATISTIQUE – TRAVAIL

Toutes les statistiques du système de collecte des données du ministère utiles au monde du travail

Les grèves et les lock-out au Québec – Bilan de 1999 2000-10-30 2
Notes techniques 23

Les grèves et les lock-out au Québec

Bilan de 1999

par Diane Boisvert

La Direction de la planification stratégique, de la recherche et des politiques du ministère du Travail publie annuellement un bilan sur les conflits de travail survenus au Québec au cours de l'année précédente. La présente étude porte sur l'année 1999. Elle permet d'avoir un aperçu global des conflits, à partir de variables telles que le nombre d'arrêts de travail, le nombre de travailleurs visés et la perte en jours de travail. Le texte concerne les conflits de compétence provinciale ou fédérale. Certains tableaux couvrent les dix dernières années. De plus, on y trouve la liste chronologique des conflits de travail où 100 travailleurs et plus ont été touchés, ainsi que la liste des concepts utilisés et leur définition en annexe.

SOMMAIRE

Table des matières 3

Liste des tableaux et des graphiques 3

Liste des grèves et des lock-out 16

Notes techniques (définition des concepts) 23

Diane Boisvert de la Direction de la planification stratégique, de la recherche et des politiques a réalisé cette analyse avec la collaboration de Johanne Turgeon, de la même direction.

SOMMAIRE

Table des matières

— Synthèse descriptive
— Compétence gouvernementale
— Secteur privé et public
— Autorité compétente et secteur d'activité économique
  • Compétence provinciale
    – Secteur privé
    – Secteur public
  • Compétence fédérale
— Type de conflits
— Circonstances entourant les conflits de travail
— Conflits de travail selon les points en litige et l'autorité compétente
— Nombre de travailleurs en cause
— Nombre de jours de travail perdus
— Secteur d'activité économique
  • Compétence provinciale
    – Secteur primaire
    – Secteur secondaire
    – Secteur tertiaire
  • Compétence fédérale
— Régions les plus touchées par les conflits de travail
— Affiliation syndicale
— Durée des conflits
— Période mensuelle la plus marquée
— Conclusion

Liste des tableaux et des graphiques

— Tableau 1 — Données globales sur les conflits de travail, Québec, 1990-1999
— Tableau 2 — Conflits de travail au Québec selon la compétence, 1990-1999
— Tableau 3 — Conflits de travail de compétence provinciale dans les secteurs privé et public, 1990-1999
— Tableau 4 — Conflits de travail selon les secteurs d'activité économique et l'autorité compétente, Québec, 1999
— Tableau 5 — Conflits de travail selon les types de conflit, Québec, 1999
— Tableau 6 — Circonstances entourant les conflits de travail, Québec, 1999
— Tableau 7 — Conflits de travail selon les points en litige et l'autorité compétente, Québec, 1999
— Tableau 8 — Grèves et lock-out ayant pris fin en 1999 selon le nombre de travailleurs en cause, Québec
— Tableau 9 — Grèves et lock-out ayant pris fin en 1999 selon les jours-personnes perdus, Québec
— Tableau 10 — Conflits de travail selon les secteurs d'activité économique et la compétence, Québec 1999
— Tableau 11 — Conflits de travail selon les régions administratives, Québec, 1999
— Tableau 12 — Conflits de travail selon l'affiliation syndicale, Québec, 1999
— Tableau 13 — Grèves et lock-out ayant pris fin en 1999, selon la durée en jours ouvrables, Québec
— Tableau 14 — Conflits de travail selon le mois, Québec, 1999
— Graphique 1 — Comptabilisation du nombre de conflits de travail au cours des dix dernières années
— Graphique 2 — Comptabilisation du nombre de travailleurs touchés au cours des dix dernières années
— Graphique 3 — Comptabilisation du nombre de jours-personnes perdus au cours des dix dernières années

Liste des grèves et des lock-out (mettant en cause 100 travailleurs et plus en 1999)

Notes techniques (définition des concepts)

La Direction de la planification stratégique, de la recherche et des politiques du ministère du Travail publie annuellement un bilan sur les conflits de travail survenus au Québec au cours de l'année précédente. La présente étude porte sur l'année 1999. Elle permet d'avoir un aperçu global des conflits, à partir de variables telles que le nombre d'arrêts de travail, le nombre de travailleurs visés et la perte en jours de travail. Le texte concerne les conflits de compétence provinciale ou fédérale. Certains tableaux couvrent les dix dernières années. De plus, on y trouve la liste chronologique des conflits de travail où 100 travailleurs et plus ont été touchés, ainsi que la liste des concepts utilisés et leur définition en annexe.

Avertissement

Un nouveau mode de comptabilisation des arrêts de travail a été instauré cette année. Dorénavant, l'arrêt de travail est directement lié à l'accréditation syndicale, alors qu'auparavant celui-ci reposait sur la notion d'établissement, sans tenir compte du nombre d'accréditations en présence. Cette modification méthodologique entraîne une augmentation relative du nombre de conflits de travail. Il faut donc faire preuve de circonspection pour toute comparaison avec des données antérieures.

Synthèse descriptive

Les données globales relatives à l'évolution des arrêts de travail au cours des dix dernières années apparaissent au tableau 1. On y fait les constats suivants :

- L'année 1999 se situe un peu au-dessus de la moyenne des dix dernières années pour ce qui est des conflits de travail déclenchés et ceux ayant eu cours pendant l'année. Les premiers sont au nombre de 124 et les deuxièmes au nombre de 155, par rapport à des moyennes annuelles respectives de 116 et de 140. Le nombre de conflits déclenchés et ceux en cours ont connu des augmentations de 18 % et de 25 %, entre 1998 et 1999. La nouvelle procédure pour comptabiliser les arrêts de travail peut être en partie responsable de ces augmentations ;
- Il est intéressant de noter que le nombre de salariés touchés a considérablement diminué, passant de 98 982 en 1998 à 25 257 en 1999. Le nombre moyen de travailleurs touchés a également connu une baisse, puisqu'il se situait à 798 en 1998 comparativement à 163 en 1999. D'ailleurs, par comparaison avec la moyenne des dix dernières années (327), le nombre moyen de travailleurs touchés, en 1999, est deux fois moins important (163) ;
- En ce qui concerne la durée réelle moyenne en jours civils et en jours ouvrables, les conflits de travail survenus en 1999 se révèlent plus longs que ceux des dix dernières années. Pour l'année de référence, la durée moyenne des conflits en jours civils a augmenté de 13,8 %, soit 75 jours civils comparativement à 65,9 en 1998. En jours ouvrables, l'écart est de 13,4 %, soit 54 jours ouvrables par rapport à 47,6 en 1998 ;
- Au cours de la dernière décennie, l'année 1999 a été la troisième en importance avec 652 747 jours de travail perdus. Toutefois, ce nombre représente une baisse de 9,8 % par rapport à celui observé en 1998 ;
- Le nombre de jours de travail perdus en 1999 est supérieur à la moyenne des dix dernières années, laquelle se situe à 561 077 jours perdus. Cela peut s'expliquer par un certain nombre de conflits de plus grande ampleur, comme ceux :
  - — d'Hydro-Québec (trois conflits), 1 071 salariés et 156 429 jours perdus ;
  - — des infirmières et infirmiers (cinq conflits), 3 390 salariés et 77 971 jours perdus ;
  - — de Bell ActiMédia, 350 salariés et 47 950 jours perdus ;
  - — de la Ville de Verdun, 134 salariés et 33 232 jours perdus.

On voit donc que depuis dix ans, le plus grand nombre de conflits au cours d'une année a été enregistré en 1990, avec un total de 190, dont 163 avaient été déclenchés durant l'année. On peut aussi remarquer une baisse constante durant les six premières années. Par contre, à partir de 1996, on observe une tendance affectant cette variable à la hausse. On peut voir, par le graphique 1, cette évolution du nombre de conflits au cours de la dernière décennie.

Pour le nombre de travailleurs touchés pendant cette décennie (graphique 2), c'est en 1990 que l'on peut observer le niveau le plus élevé (128 442 travailleurs). Ensuite, ce nombre a beaucoup diminué et fluctué, sans jamais parvenir au sommet atteint en 1990. Ainsi, on constate que 98 982 travailleurs ont été touchés par un arrêt de travail en 1998, la deuxième année en importance au cours de la période observée.

Le graphique 3 présente l'évolution du nombre de jours de travail perdus au cours de la dernière décennie. On relève que c'est également en 1990 qu'on a atteint le plus haut niveau avec 1 117 054 jours-personnes perdus. L'année 1999 représente, à cet égard, le troisième plus haut total.

Compétence gouvernementale

Au Québec, les conflits de travail sont régis, soit par la législation provinciale, soit par la législation fédérale selon le secteur d'activité visé. Le tableau 2 fait état de la répartition des conflits selon la compétence législative. En 1999, la très grande majorité (97,4 %) des 155 arrêts de travail survenus au Québec ont été de compétence provinciale.

Au cours des dix dernières années, la part relative des conflits de compétence provinciale a constitué 96,4 % des arrêts de travail, 88,7 % des travailleurs touchés et 87,4 % des jours de travail perdus. On observe une seule année (1991) où le nombre de travailleurs touchés a été plus élevé au fédéral (60,3 %). On remarque aussi qu'en 1997, il y avait autant de travailleurs touchés par un conflit assujetti

Graphique 1
Comptabilisation du nombre de conflits de travail au cours des dix dernières années

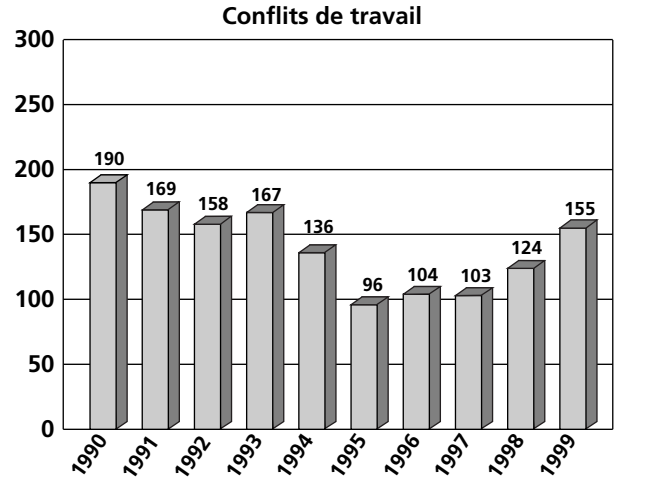

Graphique 2
Comptabilisation du nombre de travailleurs touchés au cours des dix dernières années

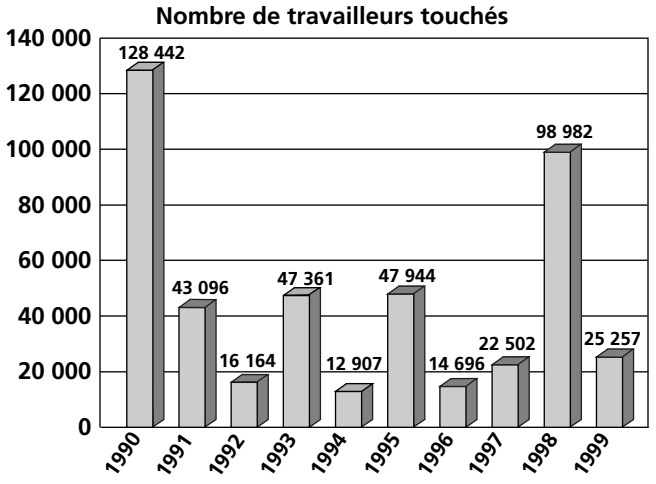

Graphique 3
Comptabilisation du nombre de jours-personnes perdus au cours des dix dernières années

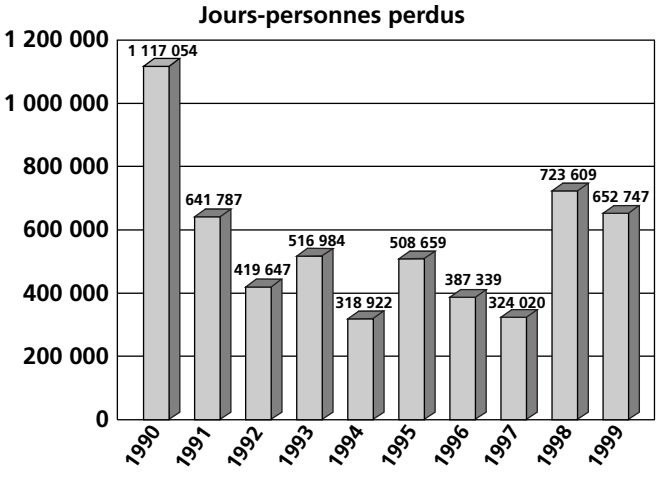

à l'une ou l'autre des législations. On note une seule année, en 1996, où les conflits de travail étaient tous de compétence provinciale.

Secteurs privé et public

La législation provinciale prévoit des dispositions particulières quant au régime de négociation selon qu'il s'agit d'entreprises ou d'organismes privés ou publics. Il est utile de distinguer l'information sur les arrêts de travail selon ces mêmes secteurs d'origine.

En 1999, le secteur privé de compétence provinciale regroupe 111 (73,5 %) arrêts de travail, 12 603 (54,6 %) travailleurs concernés et 315 876 (49,8 %) jours de travail perdus. Ces indicateurs sont tous inférieurs à la moyenne correspondante établie pour l'ensemble de la période de référence, laquelle s'élève respectivement à 128 (94,1 %) conflits, à 25 782 (63,5 %) travailleurs touchés ainsi qu'à 395 940 (80,7 %) jours de travail perdus. En ce qui a trait à cette dernière variable, on constate qu'en 1999, la part relative du secteur privé apparaît comme la plus faible de la présente décennie avec 49,8 %, soit 30,9 points de pourcentage de moins que la moyenne.

Il faut préciser que pendant l'année 1999, il y a eu beaucoup plus d'arrêts de travail dans le secteur public : 40 conflits (26,5 %) comparativement à quatre (3,3 %) pour l'année précédente. La moyenne des dix dernières années se situait à huit (5,9 %) arrêts de travail. Cela constitue le plus haut taux depuis dix ans. C'est principalement dû aux nombreuses négociations en vue du renouvellement des conventions collectives qui ont eu cours dans le secteur (par exemple : les infirmières et infirmiers, les inhalothérapeutes et les salariés d'Hydro-Québec). Cela est également attribuable au fait que les conflits de travail dans les municipalités (14 conflits) sont maintenant comptabilisés dans le secteur public.

En 1999, les conflits de travail du secteur public ont touché 10 459 (45,4 %) travailleurs et occasionné la perte de 318 662 (50,2 %) jours de travail. Au regard du nombre de travailleurs visés, cela représente une diminution majeure avec l'année précédente étant donné qu'on avait alors eu 83 098 (84,4 %) travailleurs concernés par un conflit. Par contre, le nombre de jours perdus a augmenté de façon substantielle, car on en avait enregistré 121 717 (17,1 %) en 1998.

Autorité compétente et secteur d'activité économique

Compétence provinciale

- *Secteur privé*

Les 111 conflits de travail de compétence provinciale survenus dans le secteur privé en 1999 représentent 71,6 % de la totalité des conflits de travail, près de la moitié de l'ensemble des travailleurs touchés (12 603) et 48,4 % des jours de travail perdus (315 876). On compte 33 conflits (21,3 %) dans le secteur manufacturier avec 4 392 (17,4 %) travailleurs touchés et 120 107 (18,4 %)

jours de travail perdus. En 1998, on retrouvait le tiers des conflits dans le secteur manufacturier visant 10 511 (10,6 %) travailleurs et ayant occasionné la perte de 361 190 (50 %) jours de travail.

- *Secteur public*

Il faut mentionner que l'année 1999 a été exceptionnellement occupée en matière de conflits de travail dans le secteur public. On dénombre, pour cette seule année, 40 arrêts de travail (25,8 %), touchant 10 459 (41,4 %) salariés et 318 662 (48,8 %) jours de travail perdus. La majorité d'entre eux se concentre dans les secteurs d'activité économique des services gouvernementaux (16 conflits) et des services de santé et services sociaux (13 conflits). C'est dans le secteur des services d'enseignement qu'on retrouve le plus de travailleurs touchés, soit 4 389. On remarque qu'environ le quart (156 609 jours perdus) de l'ensemble des jours de travail perdus se situe dans le secteur des communications et autres services publics, comme les trois conflits de travail chez Hydro-Québec. En 1998, seulement 4 conflits de travail avaient été recensés dans le secteur public provincial, ce qui avait affecté 83 098 travailleurs et entraîné une perte de 121 717 journées.

Compétence fédérale

En ce qui a trait aux arrêts de travail de compétence fédérale, on compte 4 (2,6 %) conflits, 2 195 (8,7 %) travailleurs touchés et 18 208 (2,8 %) jours de travail perdus, comparativement à 2,4 %, 0,6 % et 1,6 % l'année précédente.

Dans le secteur privé, on observe un seul conflit : celui de Bell Canada (secteur des communications et autres services publics) qui a causé une perte de 11 336 jours de travail. Les trois autres conflits sont regroupés dans le secteur public : deux touchent le secteur des services gouvernementaux du Canada (Commission de la fonction publique du Canada, cols bleus et les Services correctionnels) et le troisième, le secteur des communications, avec la Société Radio-Canada.

Tableau 1
Données globales sur les conflits de travail, Québec, 1990-1999

	Nombre de conflits déclenchés dans l'année	Nombre de conflits au cours de l'année	Nombre de travailleurs touchés	Nombre moyen de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus		Durée réelle moyenne en jours civils	Durée moyenne en jours ouvrables
					Nombre	% du temps[1] de travail estimé		
1990	163	190	128 442	676	1 117 054	0,14	65,0	46,6
1991	138	169	43 096	255	641 787	0,08	47,9	34,3
1992	138	158	16 164	102	419 647	0,06	55,5	39,6
1993	142	167	47 361	284	516 984	0,07	62,3	44,2
1994	104	136	12 907	95	318 922	0,04	66,8	47,2
1995	76	96	47 944	499	508 659	0,06	60,2	42,6
1996	88	104	14 696	141	387 339	0,05	64,5	46,8
1997	86	103	22 502	218	324 020	0,04	67,4	48,9
1998	105	124	98 982	798	723 609	0,09	65,9	47,6
1999	124	155	25 257	163	652 747	0,07	75,0	54,0
Moyenne	**116**	**140**	**45 735**	**327**	**561 077**	**0,06**	**62,7**	**44,9**

1. La moyenne annuelle est calculée à partir des données de la *Revue chronologique de la population active* de Statistique Canada au catalogue CD-ROM, n° 71F0004XCB. Seuls les travailleurs salariés non agricoles sont considérés.

Ministère du Travail
DPSRP — 2000

Tableau 2
Conflits de travail au Québec selon la compétence, 1990-1999

	Nombre de conflits de travail[1]					Nombre de travailleurs touchés					Nombre de jours-personnes perdus				
	Compétence provinciale		Compétence fédérale		Total	Compétence provinciale		Compétence fédérale		Total	Compétence provinciale		Compétence fédérale		Total
	N	%	N	%	N	N	%	N	%	N	N	%	N	%	N
1990	184	96,8	6	3,2	190	128 218	99,8	224	0,2	128 442	1 088 724	97,5	28 330	2,5	1 117 054
1991	157	92,9	12	7,1	169	17 109	39,7	25 987	60,3	43 096	381 359	59,4	260 428	40,6	641 787
1992	151	95,6	7	4,4	158	15 143	93,7	1 021	6,3	16 164	336 379	80,2	83 268	19,8	419 647
1993	164	98,2	3	1,8	167	47 008	99,3	353	0,7	47 361	488 554	94,5	28 430	5,5	516 984
1994	131	96,3	5	3,7	136	11 794	91,4	1 113	8,6	12 907	248 873	78,0	70 049	22,0	318 922
1995	93	96,9	3	3,1	96	38 925	81,2	9 019	18,8	47 944	419 076	82,4	89 583	17,6	508 659
1996	104	100,0	0	0,0	104	14 696	100,0	0	0,0	14 696	387 339	100,0	0	0,0	387 339
1997	100	97,1	3	2,9	103	11 351	50,4	11 151	49,6	22 502	208 938	64,5	115 082	35,5	324 020
1998	121	97,6	3	2,4	124	98 405	99,4	577	0,6	98 982	711 997	98,4	11 612	1,6	723 609
1999	151	97,4	4	2,6	155	23 062	91,3	2 195	8,7	25 257	634 539	97,2	18 208	2,8	652 747
Moyenne	**135**	**96,4**	**5**	**3,6**	**140**	**40 571**	**88,7**	**5 164**	**11,3**	**45 735**	**490 578**	**87,4**	**70 499**	**12,6**	**561 077**

1. Nombre de conflits au cours de l'année.

Ministère du Travail
DPSRP — 2000

Tableau 3
Conflits de travail de compétence provinciale dans les secteurs privé et public, 1990-1999

	Nombre de conflits de travail[1]					Nombre de travailleurs touchés					Nombre de jours-personnes perdus				
	Secteur privé		Secteur public[2]		Total	Secteur privé		Secteur public		Total	Secteur privé		Secteur public		Total
	N	%	N	%	N	N	%	N	%	N	N	%	N	%	N
1990	178	96,7	6	3,3	184	109 795	85,6	18 423	14,4	128 218	756 765	69,5	331 959	30,5	1 088 724
1991	151	96,2	6	3,8	157	16 017	93,6	1 092	6,4	17 109	344 423	90,3	36 936	9,7	381 359
1992	147	97,4	4	2,6	151	14 300	94,4	843	5,6	15 143	329 455	97,9	6 924	2,1	336 379
1993	161	98,2	3	1,8	164	45 139	96,1	1 869	3,9	47 008	476 388	97,5	12 166	2,5	488 554
1994	131	100,0	0	0,0	131	11 794	100,0	0	0,0	11 794	248 873	100,0	0	0,0	248 873
1995	88	94,6	5	5,4	93	14 573	37,4	24 352	62,6	38 925	344 384	82,2	74 692	17,8	419 076
1996	101	97,1	3	2,9	104	12 050	82,0	2 646	18,0	14 696	375 192	96,9	12 147	3,1	387 339
1997	93	93,0	7	7,0	100	6 243	55,0	5 108	45,0	11 351	177 760	85,1	31 178	14,9	208 938
1998	117	96,7	4	3,3	121	15 307	15,6	83 098	84,4	98 405	590 280	82,9	121 717	17,1	711 997
1999	111	73,5	40	26,5	151	12 603	54,6	10 459	45,4	23 062	315 876	49,8	318 662	50,2	634 539
Moyenne	**128**	**94,1**	**8**	**5,9**	**136**	**25 782**	**63,5**	**14 789**	**36,5**	**40 571**	**395 940**	**80,7**	94 638	19,3	490 578

1. Nombre de conflits au cours de l'année.
2. Le secteur public comprend les sous-secteurs de la fonction publique, ceux des secteurs parapublic et péripublic ainsi que les municipalités.

Ministère du Travail
DPSRP — 2000

Tableau 4
Conflits de travail selon les secteurs d'activité économique et l'autorité compétente, Québec, 1999

	Grèves et lock-out		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	N[1]	%	N	%	N	%
Compétence provinciale						
Secteur privé	**111**	**71,6**	**12 603**	**49,9**	**315 876**	**48,4**
Agriculture et services relatifs à l'agriculture	1	0,6	11	0,0	66	0,0
Autres services	7	4,5	229	0,9	2 314	0,4
Commerces de détail	16	10,3	735	2,9	45 639	7,0
Commerces de gros	11	7,1	934	3,7	18 774	2,9
Construction	1	0,6	36	0,1	4 643	0,7
Exploitation forestière et services forestiers	1	0,6	160	0,6	2 400	0,4
Hébergement et restauration	9	5,8	790	3,1	11 147	1,7
Industries manufacturières	33	21,3	4 392	17,4	120 107	18,4
Intermédiaires financiers et assurances	9	5,8	508	2,0	69 106	10,6
Mines, carrières et puits de pétrole	3	1,9	483	1,9	8 417	1,3
Services aux entreprises	3	1,9	68	0,3	6 112	0,9
Services de santé et services sociaux	8	5,2	3 699	14,6	22 558	3,5
Services d'enseignement	2	1,3	149	0,6	1 601	0,2
Transports et entreposage	7	4,5	409	1,6	2 992	0,5
Secteur public[2]	**40**	**25,8**	**10 459**	**41,4**	**318 662**	**48,8**
Autres services	2	1,3	503	2,0	24 638	3,8
Communications et autres services publics	4	2,6	1 077	4,3	156 609	24,0
Services de santé et services sociaux	13	8,4	3 824	15,1	78 562	12,0
Services d'enseignement	5	3,2	4 389	17,4	6 227	1,0
Services gouvernementaux	16	10,3	666	2,6	52 627	8,1
Compétence fédérale						
Secteur privé	**1**	**0,6**	**436**	**1,7**	**11 336**	**1,7**
Communications et autres services publics	1	0,6	436	1,7	11 336	1,7
Secteur public	**3**	**1,9**	**1 759**	**7,0**	**6 872**	**1,1**
Communications et autres services publics	1	0,6	857	3,4	857	0,1
Services gouvernementaux	2	1,3	902	3,6	6 015	0,9
Total	**155**	**100,0**	**25 257**	**100,0**	**652 747**	**100,0**

1 Nombre de conflits au cours de l'année.
2 Le secteur public comprend les sous-secteurs de la fonction publique, ceux des secteurs parapublic et péripublic ainsi que les municipalités.

Ministère du Travail
DPSRP — 2000

Type de conflits

Durant l'année 1999, la répartition des arrêts de travail, selon leur type, se détaille comme suit :

- 73,6 % sont des grèves (114) ;
- 17,4 % sont des lock-out (27) ;
- 9 % sont à la fois des grèves et des lock-out (14).

Par comparaison avec l'année 1998, la répartition des arrêts de travail de compétence provinciale et fédérale, selon leur type, ne diffère presque pas. Toutefois, pour l'ensemble des arrêts de travail de compétence provinciale, on note une baisse considérable dans le nombre de travailleurs touchés, soit 23 062 en 1999 comparativement à 98 405 pour l'année 1998.

Circonstances entourant les conflits de travail

Quant aux circonstances entourant le nombre de conflits, c'est la négociation du renouvellement de la convention collective qui est à l'origine du plus grand nombre d'arrêts de travail, soit 114 comparativement à 97 en 1998. C'est aussi dans le même contexte que l'on observe, pour l'année 1999, le plus grand nombre de travailleurs touchés avec 21 060 (83,4 %) et de jours de travail perdus, soit 422 391 (64,7 %).

Par rapport au nombre de travailleurs touchés, on constate une différence importante, car l'année 1998 avait été marquée par une grève des 80 223 enseignants, qui avait porté sur un problème d'équité salariale.

Tableau 5
Conflits de travail selon les types de conflits, Québec, 1999

	Grèves et lock-out		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	N	%	N	%	N	%
Compétence provinciale						
Grèves	111	71,6	20 361	80,6	503 643	77,2
Lock-out	27	17,4	1 891	7,5	91 224	14,0
Grèves et lock-out[1]	13	8,4	810	3,2	39 672	6,1
Sous-total	151	97,4	23 062	91,3	634 539	97,2
Compétence fédérale						
Grèves	3	1,9	1 759	7,0	6 872	1,1
Grèves et lock-out	1	0,6	436	1,7	11 336	1,7
Sous-total	4	2,6	2 195	8,7	18 208	2,8
Total	**155**	**100,0**	**25 257**	**100,0**	**652 747**	**100,0**

1. La catégorie *grèves et lock-out* regroupe les cas où l'information disponible ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit d'une grève ou d'un lock-out et ceux où un même conflit donne successivement lieu à ces deux formes d'arrêt de travail.

Ministère du Travail
DPSRP — 2000

Tableau 6
Circonstances entourant les conflits de travail, Québec, 1999

	Grèves et lock-out		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	N	%	N	%	N	%
Négociation première convention	30	19,4	1 582	6,3	63 042	9,7
Négociation renouvellement	114	73,5	21 060	83,4	422 391	64,7
Négociation réouverture	4	2,6	1 084	4,3	159 450	24,4
Manifestation grève de sympathie	1	0,6	417	1,7	417	0,1
En cours de convention	3	1,9	684	2,7	2 017	0,3
Autres	3	1,9	430	1,7	5 430	0,8
Total	**155**	**100,0**	**25 257**	**100,0**	**652 747**	**100,0**

Ministère du Travail
DPSRP — 2000

Conflits de travail selon les points en litige et l'autorité compétente

Comme on peut le constater à l'aide du tableau 7 portant sur les principaux points en litige pour l'année 1999, «l'augmentation générale des salaires» est à l'origine de 52,9 % de l'ensemble des conflits, ce qui équivaut à 82 arrêts de travail par rapport à 86 (69,4 %) pour l'année précédente.

De plus, 14 403 travailleurs (57 %) ont été touchés par ce type de litige, ce qui représente une baisse par rapport à l'année précédente puisque l'on retrouvait, par comparaison, 96 122 personnes, soit 97,1 % de l'ensemble des travailleurs touchés durant cette année. On peut aussi constater une chute significative, en 1999, du nombre de jours de travail perdus associée à l'augmentation générale des salaires, soit 398 146 jours par rapport à 603 211 en 1998.

Tableau 7
Conflits de travail selon les points en litige et l'autorité compétente, Québec, 1999

	Nombre de conflits			Nombre de travailleurs touchés			Jours-personnes perdus		
	Provinciale	Fédérale	Total	Provinciale	Fédérale	Total	Provinciale	Fédérale	Total
Ancienneté	—	6	6	—	519	519	—	12 207	12 207
Augmentation des heures	—	1	1	—	17	17	—	68	68
Augmentation générale des salaires	3	79	82	1 759	12 644	14 403	6 872	391 274	398 146
Autres motifs	—	4	4	—	67	67	—	4 786	4 786
Changement ou suppression des tâches	—	2	2	—	278	278	—	1 862	1 862
Classification des tâches	—	1	1	—	18	18	—	468	468
Diminution des heures	—	1	1	—	18	18	—	2 732	2 732
Diminution générale des salaires	—	5	5	—	916	916	—	55 981	55 981
Exclusivité des tâches	—	1	1	—	200	200	—	4 800	4 800
Fermeture	—	5	5	—	140	140	—	19 932	19 932
Horaire de travail	—	3	3	—	737	737	—	50 357	50 357
Impasse ou lenteur ou refus de négocier	—	20	20	—	5 413	5 413	—	58 613	58 613
Méthode de calcul de la rémunération (incluant pourboire)	—	1	1	—	454	454	—	454	454
Mutation, supplantation, promotion ou mise à pied	—	3	3	—	248	248	—	698	698
Pension et assurances	—	1	1	—	11	11	—	303	303
Plancher d'emploi	—	1	1	—	4	4	—	416	416
Première convention	—	2	2	—	12	12	—	2 996	2 996
Procédures de règlement de griefs	—	1	1	—	81	81	—	81	81
Refus de parapher une entente	—	1	1	—	11	11	—	1 122	1 122
Règles concernant l'exécution du travail	—	2	2	—	230	230	—	630	630
Réouverture des salaires	—	1	1	—	390	390	—	585	585
Sécurité d'emploi	1	1	2	436	11	447	11 336	2 816	14 152
Sous-traitance	—	1	1	—	35	35	—	105	105
Sympathie	—	1	1	—	417	417	—	417	417
Motif non précisé	—	7	7	—	191	191	—	20 839	20 839
Total	**4**	**151**	**155**	**2 195**	**23 062**	**25 257**	**18 208**	**634 539**	**652 747**

Ministère du Travail
DPSRP — 2000

Nombre de travailleurs en cause

Parmi les conflits de travail ayant pris fin en 1999, on constate que, comme en 1998, ce sont ceux touchant moins de 25 travailleurs qui ont été les plus nombreux, soit 39,5 % de l'ensemble des conflits. Toutefois, 44,9 % des travailleurs visés par un conflit, comparativement à 9,7 % en 1998, appartiennent à la catégorie regroupant entre 1 000 et 4 999 personnes.

En outre, les données indiquent que la concentration du plus grand nombre de jours de travail perdus (350 042 jours ou 53,1 %) se situe dans la catégorie des 100 à 499 travailleurs. Ceci représente une hausse substantielle par rapport à l'année 1998 où l'on observait seulement une perte de 88 791 jours (14,2 %) pour cette même catégorie de travailleurs.

Nombre de jours de travail perdus

La ventilation des jours-personnes perdus occasionnés par des arrêts de travail démontre que c'est au sein de la catégorie des 100 à 499 jours-personnes que l'on retrouve le plus grand nombre de conflits, soit 34 (26,4 %) de ceux qui ont pris fin en 1999, comparativement à 21 (22,3 %) en 1998.

Pour ce qui est des travailleurs touchés, 6 063 (26,4 %) personnes se situent dans la tranche des 1 000 à 4 999 jours de travail perdus, comparativement à 3 083 (3,2 %) travailleurs en 1998. Quant aux jours de travail perdus, 280 686 (42,6 %) sont classés dans la catégorie des 10 000 à 49 999 jours de travail, comparativement à 193 482 (31 %) en 1998.

Tableau 8
Grèves et lock-out ayant pris fin[1] en 1999 selon le nombre de travailleurs en cause, Québec

	Grèves et lock-out		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus[2]	
	N	%	N	%	N	%
Moins de 25 travailleurs	51	39,5	529	2,3	70 818	10,8
25 - 49	15	11,6	525	2,3	15 455	2,3
50 - 99	24	18,6	1 552	6,8	108 036	16,4
100 - 499	32	24,8	7 830	34,1	350 042	53,1
500 - 999	3	2,3	2 227	9,7	21 890	3,3
1 000 - 4 999	4	3,1	10 318	44,9	92 511	14,0
Total	**129**	**100,0**	**22 981**	**100,0**	**658 752**	**100,0**

1. Ce tableau porte sur les conflits terminés plutôt que sur la totalité des conflits ayant eu cours.
2. Pour les conflits ayant pris fin en 1999, on a tenu compte, dans le calcul, des jours-personnes perdus depuis le début du conflit.

Ministère du Travail
DPSRP — 2000

Tableau 9
Grèves et lock-out ayant pris fin[1] en 1999 selon les jours-personnes perdus, Québec

	Grèves et lock-out		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus[2]	
	N	%	N	%	N	%
Moins de 100 jours-personnes	27	20,9	586	2,5	1 073	0,2
100 - 499	34	26,4	3 113	13,5	9 198	1,4
500 - 999	10	7,8	1 618	7,0	7 254	1,1
1 000 - 4 999	31	24,0	6 063	26,4	76 900	11,7
5 000 - 9 999	10	7,8	4 515	19,6	69 301	10,5
10 000 - 49 999	13	10,1	3 497	15,2	280 686	42,6
50 000 et plus	4	3,1	3 589	15,6	214 340	32,5
Total	**129**	**100,0**	**22 981**	**100,0**	**658 752**	**100,0**

1. Ce tableau porte sur les conflits terminés plutôt que sur la totalité des conflits ayant eu cours.
2. Pour les conflits ayant pris fin en 1999, on a tenu compte des jours-personnes perdus depuis le début du conflit.

Ministère du Travail
DPSRP — 2000

Secteur d'activité économique

Compétence provinciale

Secteur primaire

Ce secteur a enregistré cinq arrêts de travail ayant visé 654 travailleurs et 10 883 jours de travail perdus pour l'année 1999, en comparaison des sept arrêts de travail qui avaient touché 427 personnes et occasionné la perte de 16 383 jours de travail, en 1998. Le nombre de travailleurs concernés a ainsi augmenté de 53 %, mais le nombre de jours perdus a diminué de 34 %.

Il est intéressant de souligner que les conflits de travail les plus importants par rapport à la perte du temps de travail, se retrouvent non seulement dans les mêmes secteurs d'activité économique, mais aussi dans les mêmes entreprises que l'année précédente. Les deux principaux conflits se classent dans le secteur d'activité économique des mines et des carrières et sablières :

— Premier Horticulture ltée, (autrefois Les Tourbières Premier ltée) avec 52 travailleurs et 5 564 jours de travail perdus. On comptabilise 10 608 jours de travail perdus depuis le début du conflit ;

— Les Carrières Saint-Marc ltée, avec 14 travailleurs et 2 436 jours de travail perdus. Ce conflit qui a débuté en juin 1996 et pris fin en août 1999, a totalisé 11 236 jours de travail perdus.

Secteur secondaire

Dans le secteur secondaire, on a comptabilisé 33 arrêts de travail visant 4 413 salariés et causant la perte de 124 674 jours de travail, soit 19,1 % de l'ensemble des jours-personnes perdus. L'année précédente, dans ce même secteur, on dénombrait 41 conflits de travail, 10 518 salariés touchés et 361 393 jours de travail perdus.

Au cours de l'année 1999, c'est le sous-secteur des industries de première transformation des métaux qui a connu le plus grand nombre d'arrêts de travail (5). Par contre, le nombre le plus élevé de travailleurs touchés (23 %) est associé aux industries de l'habillement. Les arrêts de travail ont entraîné le plus de jours perdus dans les industries des aliments, de l'habillement et de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport). Par exemple :

— Compagnie Iris, 1 000 travailleurs et 25 000 jours perdus ;

— Aliments Flamingo «Joliette», 283 travailleurs et 16 046 jours perdus ;

— Aliments Flamingo «Montréal», 274 travailleurs et 15 538 jours perdus ;

— Mométal inc., 145 travailleurs et 7 685 jours perdus.

Secteur tertiaire

La très grande majorité des arrêts de travail, des salariés touchés et des jours de travail perdus se concentrent dans le secteur tertiaire. On a dénombré 113 arrêts de travail qui ont touché 17 995 salariés et occasionné la perte de 498 982 jours de travail, soit 76,4 % de l'ensemble des jours-personnes perdus, tous secteurs confondus. L'année précédente, on constatait 73 conflits de travail, 87 460 salariés visés et 334 221 jours de travail perdus.

En 1999, 31 % des arrêts de travail du secteur tertiaire se retrouvent dans les services des administrations locales et les services de santé et services sociaux. C'est au sein de ce dernier sous-secteur que l'on remarque le plus grand nombre de travailleurs visés. Les conflits de travail les plus importants, considérés sous l'angle du temps de travail perdu, sont situés dans les secteurs des autres services publics, des services de santé et services sociaux, des services des administrations locales et des sociétés d'investissement. Voici quelques conflits de travail qui ont marqué l'année 1999 dans le secteur tertiaire :

— Hydro-Québec (qui totalise trois conflits), 1 071 salariés et 156 429 jours perdus ;

— Le réseau de la santé (cinq conflits) avec la grève des infirmières et des infirmiers, 3 390 salariés et 77 971 jours perdus ;

— Ville de Verdun, 134 salariés et 33 232 jours perdus ;

— Bell ActiMédia inc., 350 salariés et 47 950 jours perdus.

Compétence fédérale

En 1999, il y a eu quatre arrêts de travail de compétence fédérale qui ont touché uniquement le secteur tertiaire (deux conflits dans le secteur des communications et deux autres dans les services de l'administration fédérale). L'année précédente, on retrouvait trois conflits de travail qui touchaient également le secteur tertiaire. Les quatre conflits de travail ont visé les organisations suivantes :

— Bell Canada, 436 personnes et 11 336 jours perdus ;

— Société Radio-Canada, 857 personnes (techniciens et artisans) et 857 jours perdus ;

— Gouvernement du Canada (Commission de la fonction publique du Canada), 802 personnes et 5 615 jours perdus ;

— Gouvernement du Canada (Services correctionnels), 100 personnes et 400 jours perdus.

Tableau 10
Conflits de travail selon les secteurs[1] d'activité économique et la compétence, Québec, 1999

	Nombre de conflits	Nombre de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	
			N	%
Compétence provinciale	**151**	**23 062**	**634 539**	**97,2**
Secteur primaire	**5**	**654**	**10 883**	**1,7**
Agriculture	1	11	66	0,0
Carrières et sablières	1	14	2 436	0,4
Exploitation forestière	1	160	2 400	0,4
Mines	2	469	5 981	0,9
Secteur secondaire	**33**	**4 413**	**124 674**	**19,1**
Constructeurs, promoteurs et entrepreneurs généraux	1	36	4 643	0,7
Imprimerie, édition et industries connexes	1	11	2 816	0,4
Industrie des produits du caoutchouc	1	250	1 750	0,3
Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	3	413	16 625	2,5
Industries de la machinerie (sauf électrique)	2	191	7 222	1,1
Industries de l'habillement	1	1 000	25 000	3,8
Industries de première transformation des métaux	5	561	12 490	1,9
Industrie des aliments	2	559	31 584	4,8
Industries des produits électriques et électroniques	2	63	4 310	0,7
Industries des produits en matière plastique	4	329	10 858	1,7
Industries des produits minéraux non métalliques	2	164	555	0,1
Industries du bois	3	47	3 551	0,5
Industries du cuir et des produits connexes	1	390	585	0,1
Industries du matériel de transport	2	286	1 946	0,3
Industries du meuble et des articles d'ameublement	2	94	456	0,1
Industries du papier et des produits en papier	1	19	285	0,0
Secteur tertiaire	**113**	**17 995**	**498 982**	**76,4**
Associations	2	18	248	0,0
Autres commerces de détail	2	28	1 618	0,2
Autres services	2	215	4 477	0,7
Autres services publics	4	1 077	156 609	24,0
Commerces de détail de marchandises diverses	1	64	12 279	1,9
Commerces de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac	6	195	19 065	2,9
Commerces de détail des véhicules automobiles, pièces et accessoires	8	463	12 753	2,0
Commerces de gros de machines, matériel et fournitures	2	362	7 697	1,2
Commerces de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	4	285	3 646	0,6
Commerces de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	3	155	575	0,1
Commerces de gros des articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et des matériaux de construction	2	132	6 856	1,1
Entreposage	1	79	1 583	0,2
Hébergement	4	640	739	0,1
Intermédiaires financiers de dépôts	8	158	21 156	3,2
Restauration	5	150	10 408	1,6
Services aux entreprises	3	68	6 112	0,9
Services de divertissements et de loisirs	6	578	26 024	4,0
Services de l'administration provinciale	1	3	66	0,0
Services de santé et services sociaux	21	7 623	97 502	14,9
Services d'enseignement	7	4 538	7 828	1,2
Services des administrations locales	14	484	52 383	8,0
Sociétés d'investissement	1	350	47 950	7,3
Transports	6	330	1 409	0,2
Compétence fédérale	**4**	**2 195**	**18 208**	**2,8**
Secteur tertiaire	**4**	**2 195**	**18 208**	**2,8**
Communications	2	1 293	12 193	1,9
Services de l'administration fédérale	2	902	6 015	0,9
Total	**155**	**25 257**	**652 747**	**100,0**

1. Seuls les secteurs touchés sont indiqués

Régions les plus touchées par les conflits de travail

La répartition des arrêts de travail selon les régions administratives démontre que c'est naturellement la région de Montréal, la plus peuplée, qui regroupe le plus grand nombre de conflits de travail avec 38 (24,5 %), suivie de la région de la Montérégie et de la catégorie «toutes les régions» (portée provinciale) qui ont le même nombre de conflits de travail avec un total de 19 (12,3 %).

En ce qui concerne le nombre de travailleurs touchés, on peut observer que plus de la moitié des travailleurs visés se retrouvent dans la catégorie «toutes les régions» avec 12 718 (50,4 %). C'était cette même catégorie qui avait touché le plus de travailleurs en 1998, avec les 80 000 enseignants. Par contre, au regard des seules régions administratives, c'est toujours Montréal qui occupe le premier rang en ce qui a trait au nombre de jours de travail perdus avec 146 648 jours, soit 22,5 %.

Si l'on prend en compte le pourcentage des travailleurs touchés par rapport à l'emploi, les régions les plus visées sont, par ordre décroissant, Montréal (0,51 %), l'Abitibi-Témiscamingue, Lanaudière (0,38 %) et Chaudière-Appalaches (0,36 %). L'an dernier, on retrouvait plutôt la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (0,86 %), l'Abitibi-Témiscamingue (0,66 %), Montréal (0,48 %) et celle du Bas-Saint-Laurent (0,46 %). Ces données doivent cependant être examinées avec une certaine réserve, car les travailleurs visés par les conflits touchant plus d'une région, n'ont pu être répartis selon leur région d'appartenance.

Affiliation syndicale

Pour l'année 1999, le portrait sur l'affiliation syndicale est un peu différent par rapport aux années antérieures. On a observé les plus fortes concentrations de conflits de travail à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) avec 45,8 %, à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) avec 32,9 % et au sein des syndicats indépendants provinciaux avec 13 conflits (8,4 %). C'est précisément dans cette dernière catégorie que l'on peut constater une nette augmentation des conflits par rapport à l'année précédente, car on n'y retrouvait que deux arrêts de travail. D'ailleurs, l'effet des conflits a été plus important sur la population, avec plusieurs grèves dans le réseau de la santé. On retrouve, entre autres, la grève des infirmières ainsi que celle des inhalothérapeutes. La Centrale des syndicats démocratiques (CSD) a été impliquée dans huit conflits de travail , soit 5,2 % de l'ensemble des arrêts de travail au Québec.

Durée des conflits

En ce qui concerne les conflits de travail qui ont pris fin en 1999, on en dénombre 40 (31 %) dont la durée a été inférieure à cinq jours ouvrables, comparativement à

Tableau 11
Conflits de travail selon les régions administratives, Québec, 1999

	Grèves et lock-out		Jours-personnes perdus		% des travailleurs touchés par rapport à l'emploi[1]
	Nombre de conflits	Nombre de travailleurs touchés	N	%	
Abitibi-Témiscamingue	5	250	19 346	3,0	0,38
Bas-Saint-Laurent	9	268	16 536	2,5	0,31
Chaudière-Appalaches	6	649	15 713	2,4	0,36
Côte-Nord	4	90	10 528	1,6	0,17
Estrie	2	440	1 335	0,2	0,33
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1	18	2 732	0,4	0,05
Lanaudière	7	697	37 845	5,8	0,38
Laurentides	2	286	1 946	0,3	0,13
Laval	5	438	2 620	0,4	0,26
Mauricie-Bois-Francs	11	420	8 761	1,3	0,20
Montérégie	19	1 300	34 842	5,3	0,20
Montréal	38	4 210	146 648	22,5	0,51
Outaouais	4	37	186	0,0	0,02
Québec	13	351	35 408	5,4	0,12
Saguenay – Lac-Saint-Jean	4	404	5 946	0,9	0,33
Plus d'une région	4	1 779	60 823	9,3	N.D.
Toutes les régions	19	12 718	245 518	37,6	N.D.
Québec plus autre(s) province(s)	2	902	6 015	0,9	N.D.
Total	**155**	**25 257**	**652 747**	**100,0**	**0,75** [2]

1. Le pourcentage des travailleurs touchés par rapport à l'emploi a été établi en utilisant la moyenne annuelle de l'emploi par région, comme dénominateur. Les moyennes annuelles sont calculées à partir des données de la *Revue chronologique de la population active* de Statistique Canada au catalogue CD-ROM, no. 71F0004XCB. Statistique Canada a procédé, comme après chaque recensement décennal, à un remaniement de son *Enquête sur la population active* (EPA), en utilisant les données et les définitions géographiques du dernier recensement. Les modifications apportées à l'EPA ont pour conséquence de gonfler les estimations de la population de quinze ans et plus ainsi que celles de la population active, de l'emploi et du chômage.
   Plus d'une région : comprend les arrêts de travail qui ont touché plus d'une région administrative.
   Toutes les régions : comprend les arrêts de travail qui ont touché toutes les régions administratives.
2. Le calcul du pourcentage total des travailleurs touchés par rapport à l'emploi tient compte de l'ensemble des travailleurs affectés par les conflits au cours de l'année.

N.D. : Non disponible.

Ministère du Travail
DPSRP — 2000

Tableau 12
Conflits de travail selon l'affiliation syndicale, Québec, 1999

	Grèves et lock-out		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	N	%	N	%	N	%
Centrale de l'enseignement du Québec [1]	5	3,2	1 160	4,6	1 318	0,2
Centrale des syndicats démocratiques	8	5,2	941	3,7	27 777	4,3
Confédération des syndicats nationaux	51	32,9	10 159	40,2	137 088	21,0
Fédération canadienne du travail	1	0,6	43	0,2	430	0,1
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	71	45,8	7 540	29,9	398 158	61,0
Indépendant – local	2	1,3	186	0,7	1 430	0,2
Indépendant – national	1	0,6	857	3,4	857	0,1
Autres [2]	3	1,9	430	1,7	5 430	0,8
Total	**155**	**100,0**	**25 257**	**100,0**	**652 747**	**100,0**

1. En date du 28 juin 2000, la Centrale de l'enseignement du Québec est devenue la Centrale des syndicats du Québec.
2. Dans la catégorie autres, sont regroupés les conflits impliquant plusieurs associations de salariés d'allégeance différente.

Ministère du Travail
DPSRP — 2000

Tableau 13
Grèves et lock-out ayant pris fin en 1999, selon la durée en jours ouvrables[1], Québec

	Grèves et lock-out		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus		Durée moyenne en jours ouvrables
	N	%	N	%	N	%	
Moins de 5 jours ouvrables	40	31,0	11 456	49,8	17 299	2,6	1,8
5 à 14	23	17,8	2 124	9,2	15 381	2,3	7,3
15 à 24	16	12,4	4 778	20,8	106 179	16,1	20,3
25 à 49	7	5,4	1 588	6,9	41 221	6,3	29,1
50 à 99	10	7,8	779	3,4	74 424	11,3	81,7
100 à 199	21	16,3	1 856	8,1	268 834	40,8	149,4
200 et plus	12	9,3	400	1,7	135 414	20,6	452,7
Total	**129**	**100,0**	**22 981**	**100,0**	**658 752**	**100,0**	**78,7**

1. Pour les conflits ayant pris fin en 1999, on a tenu compte, dans le calcul de la durée, des jours ouvrables perdus depuis le début du conflit.

Ministère du Travail
DPSRP — 2000

25 (26,6 %) en 1998. C'est parmi les conflits de cette même catégorie que l'on compte les changements les plus importants quant au nombre de travailleurs touchés, soit 11 456 (49,8 %) par rapport à 84 041 (86,5 %) en 1998. Pour ce qui est des jours perdus, c'est dans la catégorie des 100 à 199 jours ouvrables que se concentre la perte la plus importante, soit 268 834 jours (40,8 %) contrairement à 13 082 (2,1 %) en 1998. En ce qui a trait à la durée moyenne en jours ouvrables, elle a été supérieure à celle observée l'année dernière, soit 78,7 jours par rapport à 52 jours en 1998.

Période mensuelle la plus marquée

La répartition des conflits de travail selon le mois du déclenchement démontre que le début du plus grand nombre d'arrêts de travail a eu lieu au mois de mai avec 18 conflits (14,5 %). Si l'on considère le nombre de travailleurs touchés, c'est en décembre que l'on peut noter le plus fort total avec 5 976 travailleurs. En 1998, c'était au mois de novembre que l'on pouvait constater le plus grand nombre de travailleurs visés, à cause des 80 000 enseignants.

Si l'on prend en considération les conflits de travail en cours durant le mois, c'est pendant le mois de juin qu'on a enregistré le plus grand nombre de conflits de travail, soit 52. Au regard du nombre de travailleurs touchés, c'est au mois de juillet que les indicateurs sont les plus élevés avec 7 058 personnes (27,9 %). C'est également durant ce mois qu'on observe le plus grand nombre de jours de travail perdus, soit 119 105 (18,2 %).

Tableau 14
Conflits de travail selon le mois, Québec, 1999

	Conflits déclenchés durant le mois		Conflits en cours[1] durant le mois			
					Jours-personnes perdus	
	Nombre de conflits	Nombre de travailleurs touchés	Nombre de conflits	Nombre de travailleurs touchés	N	%
Janvier	5	1 831	36	3 356	44 666	6,8
Février	7	274	40	3 573	49 196	7,5
Mars	12	1 376	46	3 748	44 857	6,9
Avril	9	4 548	38	5 922	41 640	6,4
Mai	18	2 355	49	4 257	70 033	10,7
Juin	17	3 833	52	6 744	93 098	14,3
Juillet	10	1 427	48	7 058	119 105	18,2
Août	9	441	41	3 008	63 920	9,8
Septembre	6	252	37	2 471	51 779	7,9
Octobre	7	828	30	1 582	23 053	3,5
Novembre	8	447	30	1 321	21 609	3,3
Décembre	16	5 976	39	6 964	29 792	4,6
Total	**124**	**23 588**	**155**[1]	**25 257**[1]	**652 747**	**100,0**

1. Pour les arrêts de travail en cours, les totaux ne correspondent pas à la somme des données de chacun des mois puisque cette dernière couvre un ou des conflits qui ont eu cours durant un ou plusieurs mois.

Ministère du Travail
DPSRP — 2000

Conclusion

En résumé, l'analyse des données relatives aux arrêts de travail en 1999 dénote une certaine effervescence si l'on tient compte du fait que le nombre de conflits déclenchés dans l'année (124) et le nombre de conflits en cours (155) se situent au-dessus de la moyenne des dix dernières années.

Il est intéressant de spécifier que le nombre de travailleurs touchés (25 257) en 1999 est inférieur de presque 45 % à celui de la moyenne des dix dernières années (45 735). Toutefois, le nombre de jours de travail perdus cette année (652 747) constitue le troisième plus haut total de la décennie. Il faut spécifier que les trois conflits de travail chez Hydro-Québec influencent considérablement les données, car ils représentent, à eux seuls, 24 % de l'ensemble des jours de travail perdus au Québec.

Il importe de mentionner que 151 des 155 conflits de travail sont de compétence provinciale, la plupart rattachés au secteur privé (111) et au tertiaire (113). Cependant, l'année 1999 se démarque surtout par ses nombreux conflits de travail dans le secteur public; avec sa quarantaine d'arrêts de travail, l'année 1999 a, à ce chapitre, enregistré le plus haut taux depuis dix ans.

Enfin, il y a lieu de noter que la grande majorité des arrêts de travail sont des grèves (114) et que le point en litige le plus fréquent touche l'augmentation générale des salaires.

Liste des grèves et des lock-out mettant en cause 100 travailleurs et plus en 1999

Employeur, localité, syndicat, section locale et affiliation	Secteur d'activité économique	Nombre de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	Début du conflit Fin du conflit	Enjeu principal
Office municipal d'habitation de Montréal Montréal Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 301 FTQ Grève	Services des administrations locales	125	28 063	1998-08-03 1999-06-28	Augmentation générale des salaires
Spécialité D'Bois Linière inc. Saint-Côme Syndicat des travailleuses et travailleurs de spécialité D'Bois Linière Fédération des travailleurs et des travailleuses du papier et de la forêt CSN Grève et lock-out	Commerces de gros des articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et des matériaux de construction	100	13 000	1998-09-28 1999-04-06	Augmentation générale des salaires
Ville de Verdun Verdun Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 302 FTQ Grève	Services des administrations locales	134	41 540	1998-10-01 —	Impasse, lenteur ou refus de négocier
Aliments Flamingo, Division de la Coopérative fédérée de Québec Berthierville Syndicat des employés de l'abattoir de Berthierville Fédération du commerce inc. CSN Grève	Industrie des aliments	274	27 088	1998-10-28 1999-03-23	Diminution générale des salaires
Aliments Flamingo, division de la Coopérative fédéré de Québec Joliette Syndicat des employé(e)s des Aliments Flamingo Joliette Fédération du commerce inc. CSN Grève	Industrie des aliments	283	27 974	1998-10-28 1999-03-23	Diminution générale des salaires
Compagnie Iris Montréal-Nord Conseil conjoint du Québec, syndicat du vêtement, du textile et autres industries FTQ Grève	Industries de l'habillement	1 000	25 000	1999-01-21 1999-02-14	Fermeture
Gouvernement du Canada (Commission de la fonction publique du Canada) (Cols bleus) Province Alliance de la fonction publique du Canada FTQ Grève	Services de l'administration fédérale	802	5 615	1999-01-22 1999-03-23	Augmentation générale des salaires

Liste des grèves et des lock-out mettant en cause 100 travailleurs et plus en 1999

Employeur, localité, syndicat, section locale et affiliation	Secteur d'activité économique	Nombre de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	Début du conflit Fin du conflit	Enjeu principal
Prelco inc. Rivière-du-Loup Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada) FTQ Grève	Industries des produits minéraux non métalliques	155	465	1999-02-24 1999-02-28	Ancienneté
Lab, société en commandite, Opérations Black Lake Black Lake Métallurgistes unis d'Amérique, local 7649 FTQ Grève	Mines	417	417	1999-03-05 1999-03-07	Sympathie
Bell ActiMédia inc. Montréal Syndicat des employées et employés professionnel(le)s et de bureau, section locale 57 (SIEPB) CTC FTQ Lock-out	Sociétés d'investissement	350	47 950	1999-03-11 1999-09-26	Horaire de travail
Gouvernement du Québec, ministère de la Sécurité publique (Centre de détention Rivières-des-Prairies) Rivières-des-Prairies Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec Indépendant provincial Grève	Autres services	179	179	1999-03-13 1999-03-14	Mutation supplantation, promotion ou mise à pied
Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) Montréal Syndicat des employées de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (SEFIIQ) Indépendant provincial Grève	Services de santé et services sociaux	136	680	1999-03-18 1999-05-05	Augmentation générale des salaires
Gouvernement du Canada (Services correctionnels) Port-Cartier, Donnacona Alliance de la fonction publique du Canada FTQ Grève	Service de l'administration fédérale	100	400	1999-03-27 1999-03-30	Augmentation générale des salaires
Garderies de la province de Québec Province Syndicat des travailleuses(eurs) en garderie de Montréal Fédération des services sociaux et de la santé CSN Grève	Services de santé et services sociaux	2 800	5 600	1999-04-01 1999-04-08	Augmentation générale des salaires

Liste des grèves et des lock-out mettant en cause 100 travailleurs et plus en 1999

Employeur, localité, syndicat, section locale et affiliation	Secteur d'activité économique	Nombre de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	Début du conflit Fin du conflit	Enjeu principal
Bell Canada Province Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 75 FTQ Grève et lock-out	Communications	436	11 336	1999-04-09 1999-05-17	Sécurité d'emploi
Produits Cari All inc. Montréal Métallurgiste unis d'Amérique, section locale 7625 FTQ Grève	Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	211	4 009	1999-04-21 1999-05-17	Diminution générale des salaires
Garderies de la province de Québec Province Syndicat des intervenantes en petite enfance de Québec CEQ Grève	Services de santé et services sociaux	750	750	1999-04-22 1999-04-22	Augmentation générale des salaires
Société de transport de la Ville de Laval Chomedey Syndicat des chauffeurs de la Société de transport de la Ville de Laval Fédération des employé(e)s de service public inc. CSN Grève	Transports	286	286	1999-04-27 1999-04-28	Horaire de travail
Chaussures H.H. Brown (Canada) ltée Richmond Syndicat démocratique des employé(e)s de la chaussure Fédération des employé(e)s de service public inc. CSD Grève	Industries du cuir et des produits connexes	293	585	1999-05-03 1999-05-04	Réouverture des salaires
Hydro-Québec Province Syndicat des technicien(nes)s d'Hydro-Québec, section locale 957 Syndicat canadien de la fonction publique FTQ Grève	Autres services publics	357	52 143	1999-05-05 1999-09-27	Augmentation générale des salaires
Hydro-Québec Province Syndicat des employé(e)s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000 Syndicat canadien de la fonction publique FTQ Grève	Autres services publics	357	52 143	1999-05-05 1999-09-27	Augmentation générale des salaires

Liste des grèves et des lock-out mettant en cause 100 travailleurs et plus en 1999

Employeur, localité, syndicat, section locale et affiliation	Secteur d'activité économique	Nombre de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	Début du conflit Fin du conflit	Enjeu principal
Hydro-Québec Province Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1500 FTQ Grève	Autres services publics	357	52 143	1999-05-05 1999-09-27	Augmentation générale des salaires
Association de la construction du Québec (ACQ) Alma Conseil provincial du Québec des métiers de la construction International (CPQMC) et FTQ – Construction Grève	Industries de première transformation des métaux	200	4 800	1999-05-10 1999-06-13	Exclusivité des tâches
Héroux inc. Longueuil Syndicat des travailleurs et travailleuses en aéronautique de Longueuil Fédération démocratique de la métallurgie, des mines et produits chimiques CSD Lock-out	Commerces de gros de machines, matériel et fournitures	323	7 425	1999-05-28 1999-06-30	Augmentation générale des salaires
CPNSSS – Centres locaux de services communautaires (CLSC) Province Fédération des infirmières et infirmiers du Québec Indépendant – provincial Grève	Services de santé et services sociaux	675	15 525	1999-06-15 1999-07-18	Augmentation générale des salaires
CPNSSS – Centre d'hébergement et de soins de longue durée Province Fédération des infirmières et infirmiers du Québec Indépendant – provincial Grève	Service de santé et services sociaux	143	3 286	1999-06-15 1999-07-18	Augmentation générale des salaires
CPNSSS – Centres hospitaliers publics Province Fédération des infirmières et infirmiers du Québec Indépendant – provincial Grève	Services de santé et services sociaux	2 518	57 911	1999-06-15 1999-07-18	Augmentation générale des salaires
Société de la Place des Arts de Montréal Montréal Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et des opérateurs de machines à vues animées des États-Unis et du Canada, section locale 56 FTQ Grève	Services de divertissements et de loisirs	132	17 952	1999-06-22 —	Diminution générale des salaires

Liste des grèves et des lock-out mettant en cause 100 travailleurs et plus en 1999

Employeur, localité, syndicat, section locale et affiliation	Secteur d'activité économique	Nombre de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	Début du conflit Fin du conflit	Enjeu principal
Association des employeurs de l'industrie de l'automobile inc. Montréal Syndicat international des travailleurs unis de l'automobile, de l'aérospatiale et de l'outillage agricole d'Amérique (TCA), section locale 956 FTQ Grève	Commerces de détail des véhicules automobiles, pièces et accessoires	350	1 400	1999-07-19 1999-07-22	Augmentation générale des salaires
Société du parc des Îles Île-Notre-Dame Syndicat des travailleurs et travailleuses de Terre des hommes Fédération des employé(e)s de service public inc. CSN Grève et lock-out	Services de divertissements et de loisirs	371	6 686	1999-07-25 1999-08-11	Augmentation générale des salaires
Hôtel le Reine Élizabeth, Corporation hôtelière Canadien Pacifique et la Corporation des Hôtels Legacy Montréal Syndicat des travailleurs(euses) de l'Hôtel Reine Élizabeth Fédération du commerce inc. CSN Grève	Hébergement	454	454	1999-07-30 1999-07-30	Méthode de calcul de la rémunération (incluant pourboire)
Hôtel des Gouverneurs Place Dupuis Montréal Syndicat des travailleurs(euses) de l'Hôtel des Gouverneurs Place Dupuis Fédération du commerce inc. CSN Grève	Hébergement	100	199	1999-07-30 1999-07-31	Augmentation générale des salaires
Association de la construction du Québec (ACQ) Alma Conseil provincial du Québec des métiers de la construction International (CPQMC) et FTQ – Construction Lock-out	Industries de première transformation des métaux	180	180	1999-08-27 1999-08-27	Règles concernant l'exécution du travail
Plastique Micron inc. Sainte-Claire Syndicat des salariés de Plastique Micron Fédération démocratique de la métallurgie, des mines et produits chimiques CSD Lock-out	Industries des produits en matière platisque	100	8 200	1999-10-10 —	Augmentation générale des salaires

Liste des grèves et des lock-out mettant en cause 100 travailleurs et plus en 1999

Employeur, localité, syndicat, section locale et affiliation	Secteur d'activité économique	Nombre de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	Début du conflit Fin du conflit	Enjeu principal
Mométal inc. Longueuil Syndicat des travailleurs de Mométal Fédération de la métallurgie CSN Grève	Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	145	7 685	1999-10-19 —	Augmentation générale des salaires
Nova Bus, division de Prévost Car inc. Saint-Eustache Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada FTQ Grève	Industries du matériel de transport	230	1 610	1999-10-21 1999-10-31	Ancienneté
Acton international inc. Acton Vale Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 480 FTQ Grève	Industrie des produits du caoutchouc	250	1 750	1999-10-22 1999-10-28	Changement ou suppression des tâches
Aliments Vermont Foods inc. Princeville Syndicat des travailleuses et travailleurs de Aliments Vermont CSN Grève	Commerces de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	147	588	1999-11-02 1999-11-07	Augmentation générale des salaires
Salerno sacs transparents ltée Châteauguay Union des routiers, brasseries, liqueurs douces et ouvriers de diverses industries, local 1999 Fraternité internationale des teamsters FTQ Grève et lock-out	Industries des produits en matière plastique	101	2 121	1999-11-05 1999-12-04	Horaire de travail
Les matériaux Blanchet inc. Amos Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 3057 FTQ Lock-out	Exploitation forestière	160	2 400	1999-12-06 —	Impasse, lenteur ou refus de négocier
CPNSSS – Centres hospitaliers publics Province Association professionnelle des inhalothérapeutes du Québec (APIQ) Indépendant provincial Grève	Services de santé et services sociaux	198	198	1999-12-09 1999-12-09	Impasse, lenteur ou refus de négocier

Liste des grèves et des lock-out mettant en cause 100 travailleurs et plus en 1999

Employeur, localité, syndicat, section locale et affiliation	Secteur d'activité économique	Nombre de travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	Début du conflit Fin du conflit	Enjeu principal
Comité patronal de négociation des collèges Province Fédération du personnel de soutien CEQ Grève	Services d'enseignement	250	250	1999-12-15 1999-12-15	Impasse, lenteur ou refus de négocier
Comité patronal de négociation des collèges Province Fédération des employées et employés des services publics inc. CSN Grève	Services d'enseignement	4 000	4 000	1999-12-15 1999-12-15	Impasse, lenteur ou refus de négocier
Victoria Précision inc. Montréal Syndicat des travailleurs et travailleuses de Victoria Précision inc. Fédération de la métallurgie CSN Lock-out	Industries de la machinerie (sauf électrique)	160	960	1999-12-20 —	Augmentation générale des salaires
Enseignes Trans-Canada inc. Anjou Syndicat des travailleurs(euses) des Enseignes Trans-Canada Fédération de la métallurgie CSN Lock-out	Industries des produits en matière plastique	117	234	1999-12-21 1999-12-22	Impasse, lenteur ou refus de négocier
Société Radio-Canada Province Syndicat des techniciens et artisans du réseau français de Radio-Canada Indépendant – national Grève	Communications	857	857	1999-12-31 —	Augmentation générale des salaires

Notes techniques (définition des concepts)

Nombre de conflits

L'employeur ou le regroupement formel de plusieurs employeurs constitue l'unité de base du dénombrement des conflits. Il est à noter qu'un même conflit peut donner lieu à des arrêts de travail sporadiques.

Nombre de travailleurs en cause

Il s'agit du nombre total de salariés directement touchés par le conflit qui a provoqué l'arrêt de travail.

Dans l'établissement du nombre de travailleurs touchés, on tient compte des salariés qui n'ont pas réintégré leur poste à la fin de l'arrêt de travail, soit parce qu'ils avaient trouvé du travail chez un autre employeur, soit parce qu'ils s'étaient retirés du marché du travail. Une moyenne est ainsi calculée en additionnant le nombre de travailleurs touchés en début de conflit et le nombre de ceux ayant effectivement repris le travail à la date de la reprise des activités, et en divisant le résultat par deux.

Jours-personnes perdus

Cette mesure est établie par le produit du nombre de travailleurs touchés et du nombre de jours ouvrables perdus. L'emploi d'une moyenne pondérée pour les travailleurs touchés comme multiplicande dans le calcul des jours-personnes perdus permet d'obtenir une image plus juste de la réalité, puisque l'utilisation du nombre maximal ou minimal de travailleurs touchés par le conflit tendrait, selon le cas, à surestimer ou à sous-estimer les résultats obtenus au moyen de cet indice.

L'application de cette mesure requiert également, dans l'optique d'une plus grande validité, qu'on prenne en considération les cas de retour progressif au travail. Dans de tels cas, le multiplicande et le multiplicateur sont ajustés en conséquence pour refléter le nombre de travailleurs ayant repris le travail à des dates différentes depuis la fin du conflit.

L'indice des jours-personnes perdus est également corrigé pour tenir compte, dans chaque cas, des jours fériés qui auraient été de toute manière chômés, n'eût été le conflit de travail; on a également tenu compte du 24 juin, jour férié et chômé en vertu de la *Loi sur la fête nationale,* ainsi que des jours fériés, chômés et payés durant l'année en vertu du *Règlement sur les normes du travail,* art. 14.

Durée du conflit

La durée réelle représente le temps écoulé entre la date du début de l'arrêt de travail et la date d'une entente, soit celle de la signature de la convention collective ou celle du protocole de retour au travail, selon le cas.

La durée exprimée en jours ouvrables est calculée à raison de cinq jours ouvrables par semaine pour la période comprise entre la date du début du conflit et la date de reprise des activités. Le calcul de cette durée exclut les jours fériés mentionnés ci-dessus.

Pourcentage du temps de travail perdu

Le pourcentage de jours-personnes perdus est plus significatif que la durée quant à l'importance réelle de la perte de temps occasionnée par les arrêts de travail. Cette mesure s'établit par le calcul du quotient des jours-personnes perdus multipliés par 100 sur le nombre de travailleurs non agricoles rémunérés multiplié par 252.

Secteur public

Entrent dans cette catégorie les conventions collectives s'appliquant à des fonctionnaires au sens de la *Loi sur la fonction publique*. De plus, il inclut les municipalités.

Secteur parapublic

Entrent dans cette catégorie les conventions collectives qui se signent dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux et pour lesquelles le gouvernement agit comme employeur ou l'un des signataires.

Secteur péripublic

Entrent dans cette catégorie les conventions collectives s'appliquant à des organismes devant soumettre leurs politiques de rémunération et de conditions de travail au Conseil du trésor.

Secteur privé

Conventions collectives au sens du *Code du travail* et s'appliquant à des salariés autres que ceux des secteurs public, parapublic ou péripublic.